**NON-AU PARC ÉOLIEN DANS**

**LA BAIE DE SAINT-BRIEUC**

**10 RAISONS DE S'Y OPPOSER**

1. **DES RISQUES MAJEURS POUR LA SANTÉ**

De nombreuses études menées au cours des 20 dernières années ont démontré que l’exposition aux champs électromagnétiques peut provoquer de graves maladies (cancers, leucémies, tumeurs…). Les câbles en provenance du parc éolien, seront enfouis sous le sable de la plage de Caroual et rayonneront dans un rayon très large, atteignant les enfants, les promeneurs et les baigneurs présents dans cette zone.

1. **UNE POLLUTION VISUELLE, DÉGRADANT LE PAYSAGE ET IMPACTANT LE TOURISME**

**Le projet porte sur l’installation de 62 éoliennes (avec possibilité d’extension par la suite) de 200m de haut (taille moyenne terrestre : 100m)** installées pour les plus proches à 17 km de la côte. Pendant les tests de forage cet été, le bateau qui effectuait les travaux était visible depuis la côte. **Les éoliennes seront donc visibles depuis le Cap d’Erquy- Cap Fréhel (classé grand site de France) ainsi que le Fort Lalatte (classé 5ième monument préféré des français) et à proximité d’une zone Natura 2000.**

1. **DES ÉCOSYSTEMES MARINS MENACÉS PAR LE BRUIT**

**Il est prévu deux ans de forage et de travaux divers pour l’installation des mâts éoliens**, ce qui va forcément perturber la faune marine et engendrer des migrations de ces espèces vers d’autres lieux, avec notamment le risque d’espèces invasives sur les parcs à moules. Mais **les nuisances sonores seront également présentes après l’installation des éoliennes, à cause du niveau sonore des turbines.**

**… PAR DES SÉDIMENTS REJETÉS LORS DES FORAGES**

**Le volume total de sédiments qui sera extrait sera de 35 000 m3** (données Autorité Environnementale)

Les sédiments issus des forages intermédiaires entre deux battages seront relargués à proximité des fondations.

**… ET PAR L’ALUMINIUM**

Des anodes anti-corrosion dites « sacrificielles » en aluminium + zinc dont le rôle est de se dissoudre dans la mer à la place de l’acier. **64 tonnes par an de ces particules d’aluminium seront rejetées par le champ éolien.**

1. **UNE ZONE DE PÊCHE ET DE NAVIGATION DE PLAISANCE SUPPRIMÉE**

La zone prévue pour l’installation du parc éolien va s’étendre sur 75 km² (une zone extensible dans le futur à 110 km²). **Une zone exploitée actuellement par la pêche artisanale qui fait vivre 30 à 40 familles.** Les plaisanciers et toutes les activités nautiques seront également impactés par ce projet, obligés de contourner cette zone.

1. **UNE CONSOMMATION EXCESSIVE DE TERRES RARES, DE BÉTON ET DE PALES NON RECYCLABLES**

**Chaque éolienne contient environ 600 kg de terres rares**, essentiellement du néodyme. **L’exploitation et le raffinage de ce métal se fait principalement dans la ville de Baotou (en Mongolie intérieure) surnommée « la ville cancer ».** Les rejets chimiques de cette industrie ont pollué toute la région : l’espérance de vie est désormais de 40 ans et la radioactivité est deux fois supérieure à celle mesurée à Tchernobyl.

**Les pieux en béton armé des éoliennes nécessiteront une quantité de béton considérable,** quand on sait la quantité de sable et d’énergie nécessaires pour fabriquer une tonne de béton !

**Il faudra changer les pales au moins deux fois durant la durée de vie des éoliennes,** une pale de 80 m pèse plusieurs tonnes de fibres, trois pales par éolienne, 62 éoliennes… Que va-t-on faire des centaines de tonnes de ce matériau dont on ne sait pas comment le recycler ?

1. **TRÈS PEU D’EMPLOIS CRÉÉS**

Où sont les 2000 emplois promis par Ailes Marines en 2015 , Il n’y a pratiquement plus d’entreprises françaises parmi les sous-traitants : **les turbines seront allemandes, la sous-station électrique sera construite par des usines polonaises, belges et hollandaises, les câbles viendront de Norvège, les jackets seront construites en Espagne** (Brest servira temporairement de base de stockage logistique), quant aux emplois prévus au Havre ils serviront à recaser les emplois supprimés par Siemens dans la même ville. Même la maintenance prévue à Saint Quay-Portrieux a du plomb dans l’aile !

1. **QUID DU DÉMANTELEMENT DES ÉOLIENNES ?**

**Les éoliennes ont une durée de vie de 20 ans en moyenne.** Une fois arrivé à terme, qui aura la charge du démontage de ces mâts gigantesques ? Quelles garanties ? Compte tenu du coût faramineux du démantèlement des éoliennes, **elles risquent de rester figées dans le paysage.**

1. **UNE DÉVALUATION DE L’IMMOBILIER SUR LA ZONE LITTORALE, À PROXIMITÉ DU PARC ÉOLIEN**

Lors de chaque construction de parc éolien terrestre sur le territoire, il est constaté à proximité une baisse des prix de l’immobilier de l’ordre de 15 à 20 %. Qu’en est-il déjà à Caroual dans la perspective du passage des câbles Très Haute Tension ? Qu’en sera-t-il demain pour ceux qui ont la chance d’avoir une vue sur l’infini de la mer et qui se retrouveront avec le spectacle d’un horizon industriel.

1. **UNE PRODUCTION D’ÉNERGIE FAIBLE ET IRRÉGULIÈRE**

Les éoliennes fonctionnent par intermittence. Lorsqu’il n’y a pas assez ou trop de vent, elles sont à l’arrêt. Il faut donc une autre source d’énergie pour prendre le relais et éviter ainsi une coupure générale. En Bretagne, la construction d’une centrale à gaz à Landivisiau largement contestée, devait servir à pallier cette intermittence.

1. **UN SURCOÛT D’INSTALLATION RÉPERCUTÉ AU CONSOMMATEUR**

Les éoliennes offshores coûtent deux fois plus cher que les éoliennes terrestres. Mais les nôtres à Saint Brieuc, à cause des fonds spécifiques de la baie vont coûter trois fois le prix des mêmes éoliennes offshore à Dunkerque !!! Un surcoût qui est déjà répercuté directement sur la facture du consommateur sous la forme d’une contribution au service public de l’électricité (CSPE), laquelle contribution est soumise en plus à une TVA de 20 %.

**Nous vous demandons de rester attentifs aux informations concernant ce projet insensé, d’apporter votre soutien de quelque manière que ce soit, aux élus d’Erquy qui se sont engagés à lutter contre et aux actions susceptibles d’être organisées en réaction.**

**Pour plus d'informations :**



[**www.erquyenvironnement.fr**](http://www.erquyenvironnement.fr/)

Erquy Plurien Environnement : 10 rue de la Pouillouse 22430 Erquy

**![](data:None;base64...)**Erquy Plurien Environnement

**![](data:None;base64...)**Non aux éoliennes dans la baie de Saint-Brieuc.